
**COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021 A 18 HEURES
SALLE POLYVALENTE LES BAUMES – RUE DE L'EGALITE 34120 LEZIGNAN LA CEBE**

L'an deux mille vingt et un et le mercredi 15 décembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle polyvalente Les Baumes, Rue de l'Égalité à LEZIGNAN LA CEBE, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 09/12/2021

Affichage de la convocation : 09/12/2021

Etaient Présents : 42

Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Louis BENTAJOU, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Sandrine DENIER, Philippe ENJERIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNERI, Evelyne GUY, Blandine LAIRD, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Claude MARCO, Pierre MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Fabrice MAURRAS, Christiane MOTHES, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Gérard PERRIN, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Véronique REY, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, René VERDEIL, Sylvian VIALE, Nicole VICENTE.

Absents représentés par leur suppléant : 2

Jacques CANTAGRILL représenté par Stéphan BOYER, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX.

Absents Excusés : 60

Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, André FRETAY, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Bruno JULIEN, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Dominique MARCOS, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Françoise QUEUX, Jean-Claude RENAUD, Joël RIES, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Bernard SAUCEROTTE, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES FARO, Jean-Louis THERON, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Claude VISTE.

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur Sébastien FREY, Président du SICTOM Pézenas-Agde, remercie le Maire et le Conseil Municipal de LEZIGNAN LA CEBE d'accueillir le Comité Syndical dans leur Salle des Fêtes.

Le Comité Syndical a désigné comme secrétaire de séance : Pierre-Marie MARHUENDA

Procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du lundi 27 septembre 2021

Le Comité Syndical adopte le procès-verbal à l'unanimité.

Le Président procède à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour de la présente séance, telles que ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

1/ Présentation du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2020

Rapporteur : Sébastien FREY

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte de la présentation du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2020.

2/ Décision Modificative n° 2

Rapporteur : Pierre Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 44

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2.

3/ Ouverture des crédits de la section d'investissement par anticipation

Rapporteur : Pierre-Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 44

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à mandater avant le vote du budget primitif 2022, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses engagées en 2021.

4/ Taxes et produits irrécouvrables : admission en non-valeur

Rapporteur : Pierre-Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 44

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à admettre en non-valeur, les créances émises entre 2017 et 2020 pour la somme de 7 244,68 €.

5/ Octroi d'une garantie d'emprunt du SICTOM à la SPL pour la construction du nouveau centre de tri

Rapporteur : Pierre-Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 44

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- d'accorder à la SPL OEKOMED la garantie du SICTOM à hauteur de 24,75 % pour le remboursement des emprunts à contracter auprès de la Caisse d'Epargne LR, le Crédit Agricole Languedoc, Crédit Coopératif, La Banque Postale et par l'intermédiaire de la société Urbanis Finance (« Collecticity ») ;
- de s'engager, dans le cas où la SPL OEKOMED pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, à en effectuer, à hauteur de 24,75 %, le paiement en ses lieu et place, sur simple demande par la Caisse d'Epargne LR, le Crédit Agricole Languedoc, Crédit Coopératif, La Banque Postale, et de « Collecticity » ou de son investisseur ;
- d'autoriser le Président, ou toutes personnes bénéficiant d'une délégation à cette fin, à intervenir au contrat de prêt et au contrat d'émission obligatoire à conclure entre les organismes bancaires et la société SPL OEKOMED et, plus largement à accomplir tous actes et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- de confirmer que la garantie conclue pour la durée de chaque emprunt est augmentée d'un délai de trois mois.
- de confirmer que l'engagement contenu dans la présente délibération respecte les ratios prudentiels dits « ratio de Galland » imposés par la réglementation.

6/ Affermissement tranche conditionnelle de la convention signée avec la SPL OEKOMED

Rapporteur : Pierre-Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 44

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, valide l'avenant dans les termes présentés et de autorise Monsieur le Président à le signer ainsi que tout document y afférent.

7/ Cession de terrains site des Roches Bleues à la SPL OEKOMED

Rapporteur : Pierre-Marie MARHUENDA

Inscrits : 104

Votants : 44

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, valide la vente de ces parcelles à la SPL OEKOMED et autorise Monsieur le Président à procéder à tout acte et signatures nécessaires à cet effet.

8/ Point sur Autorisation de Programme /Crédit de Paiement (AP/CP) du pont roulant d'Agde

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104
Votants : 44
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, valide cette nouvelle répartition des crédits prévisionnels et leur financement.

9/ Lancement de consultation - Acquisition de bennes à ordures ménagères (BOM), camions poly bennes, camions poly bennes grues et remorques (annule et remplace la délibération n° 449/2021 du 27/09/2021)

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104
Votants : 44
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le lancement d'une consultation pour l'acquisition de bennes à ordures ménagères (BOM), de camions polybennes, camions polybennes grues et de remorques et à m'autoriser, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

10/ Lancement de consultation - Acquisition de conteneurs enterrés

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104
Votants : 44
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le lancement de l'appel d'offres ouvert sous la forme d'un accord cadre à bons de commande « acquisition de conteneurs enterrés » et autorise, Monsieur le Président, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent

11/ Lancement de consultation - Modification du marché n° 2019-SER-22 : Enlèvement, transport et traitement des déchets dangereux des ménages, collectés sur le réseau de déchèteries du SICTOM », LOT n°1 attribué à SUEZ. Augmentation du nombre de tonnes

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104
Votants : 44
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- valide la modification du nombre de tonnes et du montant estimatif du traitement et du transport concernant le marché n° 2019-SER-22 : Enlèvement, transport et traitement des déchets dangereux des ménages, collectés sur le réseau de déchèteries du SICTOM », LOT n °1 attribué à SUEZ pour la période du 5 novembre 2020 au 5 novembre 2021 puis

pour la période allant du 6 novembre 2021 au 5 novembre 2022 inclus et de ne pas reconduire ce lot pour la période allant du 5 novembre 2022 au 5 novembre 2023 ;

- autorise, Monsieur le Président, à lancer ensuite un appel d'offres qui prendra effet le 06/11/2022 sous forme d'accord-cadre à bons de commandes, « Enlèvement, transport et traitement des déchets dangereux des ménages, collectés sur le réseau de déchèteries du SICTOM », lot n° 1,
- Dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, autorise Monsieur le Président à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

12/ Lancement de consultation - Acquisition de matériel de géolocalisation embarquée

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104
Votants : 44
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité approuve le lancement de l'appel d'offres ouvert sous la forme d'un accord cadre à bons de commande « acquisition de matériel de géolocalisation embarquée » et autorise, Monsieur le Président, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Départ de Messieurs Didier BRESSON et Christophe PASTOR (19h10)

13/ Lancement de consultation - Contrôle d'accès aux déchèteries

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104
Votants : 42
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité approuve le lancement de l'appel d'offres ouvert sous la forme d'un accord cadre à bons de commande « contrôle d'accès aux déchèteries » et à m'autoriser, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

14/ Lancement de consultation - Fourniture de carburant à la pompe et prestations associées

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104
Votants : 42
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le lancement de l'appel d'offres ouvert sous la forme d'un accord cadre à bons de commande « fourniture de carburant à la pompe et prestations associées » et à autorise, Monsieur le Président, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

15/ Résiliation du marché 2019-FOU-23 LOT 1

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104

Votants : 42

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Président, à résilier le marché 2019-FOU-23 « Fourniture de point d'apport volontaire colonnes OM, EMR et verre » - lot 1, attribué à la société EMP ROTOMOULAGE, avec effet immédiat.

16/ Lancement de consultation - Fourniture de colonnes aériennes polyéthylènes

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104

Votants : 42

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le lancement de l'appel d'offres ouvert sous la forme d'un accord cadre à bons de commande « fourniture de colonnes aériennes polyéthylènes » et à autorise, Monsieur le Président, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

17/ Organigramme et modification du tableau des emplois et des effectifs

Rapporteur : Rémy GLOMOT

Inscrits : 104

Votants : 42

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le nouvel organigramme ainsi que le tableau des emplois et le tableau des effectifs mis à jour en conséquence.

18/ Assurances statutaires au CDG 34

Rapporteur : Lionel PUCHE

Inscrits : 104

Votants : 42

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à :

- Adhérer au Groupement de Commandes pour l'assurance des risques statutaires, organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Hérault (CDG34), à signer la Convention correspondante et d'une manière générale, à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution du marché des risques statutaires, en Groupement de Commandes, par l'intermédiaire du CDG34.

19/ Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (en application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)

Rapporteur : Lionel PUCHE

Inscrits : 104
Votants : 42
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à procéder à ces recrutements.

20/ Autorisation annuelle de recrutement pour accroissement saisonnier d'activité (article 3.1)

Rapporteur : Lionel PUCHE

Inscrits : 104
Votants : 42
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Président à recruter et à déterminer les niveaux de recrutement, la rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil

21/ Recrutement d'agents par contrat de projet

Rapporteur : Lionel PUCHE

Inscrits : 104
Votants : 42
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Président, à procéder à ces recrutements

22/ Recrutement d'un doctorant CIFRE

Rapporteur : Lionel PUCHE

Inscrits : 104
Votants : 42
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Président, à ce recrutement.

23/ Mission accessoire confiée à un agent d'une collectivité extérieure

Rapporteur : Lionel PUCHE

Inscrits : 104
Votants : 42
Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise, Monsieur le Président, à confier cette mission accessoire à un agent d'une collectivité extérieure.

24/ Correction d'une erreur matérielle sur la délibération n° 2021/451

Rapporteur : Michel FARENC

Inscrits : 104

Votants : 42

Abstention : 0

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve cette nouvelle proposition.

25/ Décisions prises par le Président du SICTOM Pézenas-Agde

Rapporteur Sébastien FREY

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte du compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations du Président.

L'ordre du jour étant clos,

La séance est levée à 19h45.

Le procès-verbal de la séance sera consultable sur le site et au secrétariat général du SICTOM.

Vu le Président, le 17.12.2021


Sébastien FREY
Président du
SICTOM PEZENAS - AGDE
Michel